

Compte rendu de la rencontre du 14 juin 2009 qui, malgré quelques péripéties, a vu notre maintien indiscutable.

La rencontre commence par les matchs 2, 3, 4 et 6. Très vite, Vincent et Pascal montre leur supériorité sur leur adversaire. Les jeux défilent et le premier set tombe rapidement dans l'escarcelle de Morges.

Bien que plus difficilement, Boris Huni et Valentin Henriod gagne également le premier set. Alors que le premier remporte le deuxième set et apporte ainsi son troisième point à Morges (Vincent et Pascal ayant amené les deux premiers), Valentin, en manque de confiance et en face d'un adversaire soudainement plus combatif perd le 2ème set. Ce n'est que partie remise puisque, serrant le jeu, il remporte le troisième set et signe ainsi le quatrième point de la rencontre. Plus qu'un et le maintien est assuré.

C'est chose faite avec la victoire aisée, 6-2 6-0 de Christian Rod en numéro 5 dans le match des capitaines. Peu après, Julien Pilet, numéro 1 de Morges, remporte le sixième simple après un match solide.

L'équipe d'Arbaz ayant effectué un long trajet et le repas n'étant pas encore prêt, 2 doubles sont lancés. Le troisième est laissé à Arbaz, Valention n'étant pas en état de jouer suite à une légère insolation. Les paires de Morges sont formées de Pascal et Vincent ainsi que de Christian et Boris. Les doubles sont aisément remporté et c'est donc 8-1 pour Morges au terme de cette très chaude après-midi de Juin.

La deuxième équipe de Morges parvient donc à se maintenir et remplit ainsi son objectif de début de saison. C'est une belle performance pour cette équipe nouvellement constituée et sans grande expérience. Vivement l'année prochaine.

Meilleures salutations,

Le capitaine de l'équipe Interclub 2^{ème} Ligue (2) du TC Morges

Christian Rod